



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **FATEA 2020 - PLAN DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ADAPTÉES**

**OUTIL DE DÉCLARATION ET SUIVI DE LA CRÉATION D'EMPLOI PAR LES  
ENTREPRISES ADAPTÉES**

**MODE D'EMPLOI SUR « DÉMARCHES SIMPLIFIÉES »**

# Sommaire

- 1. Rappel du contexte**
- 2. Qui est concerné ?**
- 3. Premiers pas**
- 4. Compléter la démarche**
- 5. Finaliser la démarche**
- 6. Gestion des dossiers**
- 7. FAQ**

# Rappel du contexte

## L'Axe 2 FATEA 2020 : un soutien à la transformation et à la modernisation des EA

En réponse à la crise sanitaire et économique et en complément de mesures d'urgence destinées aux entreprises adaptées (EA), l'Etat a mobilisé le fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées pour soutenir les projets régionaux et les projets de consortium créateurs d'emplois et contribuant ainsi à la réalisation de l'engagement réciproque « Cap vers l'entreprise inclusive », et à la pleine reconnaissance des EA tant en qu'acteur économique des territoires et de l'accompagnement des projets professionnels, (développement des compétences, acquisition d'expériences professionnelles...) des personnes en situation de handicap éloignées sur le marché du travail.

**Le soutien financier de vos projets de développement au plan régional ou de votre inscription dans un ou plusieurs consortiums (automobile, textile et numérique) à travers des aides à l'investissement, au service de conseil ou d'appui au développement commercial doit confirmer la trajectoire de croissance du nombre de mises en emploi EA portée par le Cap vers l'entreprise inclusive.**

Le plan de soutien aux EA initié au second semestre 2020 dans le cadre de l'instruction DGEFP/SDPAE/MIP-METH/2020/140 du 14 août 2020, a permis à l'Etat de soutenir plus de 1172 projets en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap sur tout le territoire national. Les conventionnements conclus entre les services de l'Etat en région et vos entreprises confirment des engagements ambitieux en matière de création d'emploi dont une part sous la forme de CDD tremplin, et/ou de maintien dans l'emploi.

# Qui est concerné ?

## Le public cible

- Les Entreprises Adaptées ayant signé une convention au titre de l'axe 2 du Fonds d'Accompagnement et de Transformation des Entreprises Adaptées avec les services déconcentrés de l'Etat.

# Premiers pas

## Connexion sur « Démarches Simplifiées »

- Depuis le site Internet du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, la page suivante vous permettra de retrouver le lien vous permettant d'accéder directement à la page de connexion de « Démarches Simplifiées » :  
<https://travail-emploi.gouv.fr/FATEA-AP2020/>
- Sur la page « Commencer la démarche », vous pourrez :
  - Soit créer un nouveau compte ;
  - Soit vous authentifier si vous disposez déjà d'un compte.
- N.B : il est possible de s'identifier via FranceConnect.

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### FATEA 2020 - Plan de soutien aux Entreprises Adaptées

**Date limite : 1 juin 2021**

Vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au 1 juin 2021 à 23 h 59 (heure de Paris).

Outil de suivi des emplois créés/maintenus au titre des projets régionaux et des projets de consortium

### Créez-vous un compte demarches-simplifiees.fr

Avec FranceConnect  
France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Email (nom@site.com)

Mot de passe (8 caractères minimum)

**Créer un compte**

# Premiers pas

## Création de compte (1/2)

- En cas de création de compte, seule votre adresse e-mail vous est demandée.

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### FATEA 2020 - Plan de soutien aux Entreprises Adaptées

**Date limite : 1 juin 2021**  
Vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au 1 juin 2021 à 23 h 59 (heure de Paris).

Permettre de suivre les réalisations des projets déjà conventionnés

### Créez-vous un compte demarches-simplifiees.fr

Avec FranceConnect  
France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect  
Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Email (nom@site.com)  
mail@gmail.com

Mot de passe (8 caractères minimum)  
.....

**Créer un compte**

demarches-simplifiees.fr Connexion Aide

## Confirmez votre adresse email

Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre adresse mail@gmail.com.

Ouvrez votre boîte email, et cliquez sur le lien d'activation dans le message que vous avez reçu.

Si vous n'avez pas reçu notre message (avez-vous vérifié les indésirables ?), nous pouvons vous le renvoyer.

Votre email  
mail@gmail.com Renvoyer un email de confirmation

Vous pouvez également consulter notre FAQ .

# Premiers pas

## Création de compte (2/2)

- Un mail de confirmation vous sera transmis pour valider la création de votre compte.

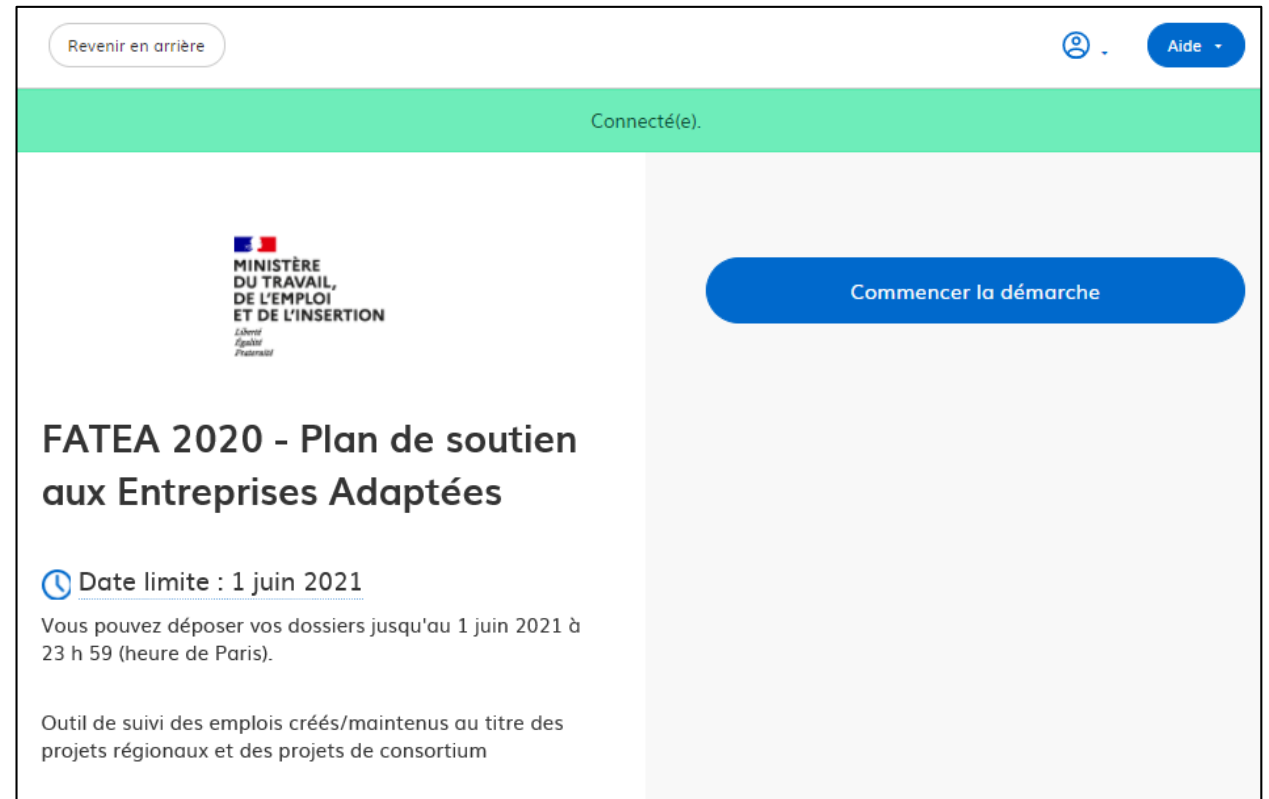
Lien pour activer le compte



# Compléter la démarche


## Initialisation de la démarche

- Une fois le compte activé, il est possible de commencer la démarche.
- Les informations de compte sont disponibles en en-tête de page.




Revenir en arrière Aide

Connecté(e).

  
MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Commencer la démarche**

**FATEA 2020 - Plan de soutien  
aux Entreprises Adaptées**

 **Date limite : 1 juin 2021**

Vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au 1 juin 2021 à 23 h 59 (heure de Paris).


Outil de suivi des emplois créés/maintenus au titre des projets régionaux et des projets de consortium




# Compléter la démarche

## Saisie du SIRET

- Seul le SIRET est demandé pour accéder à la démarche.



### FATEA 2020 - Plan de soutien aux Entreprises Adaptées

 [Date limite : 1 juin 2021](#)

Outil de déclaration et suivi de la création d'emploi par les entreprises adaptées dans le cadre des mesures de soutien (axe 2) du fonds d'accompagnement à la transformation EA.

#### Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez [annuaire-entreprises.data.gouv.fr](https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr) ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

[Valider](#)

Cette démarche est gérée par :

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion-
- Délégation Générale à l'Emploi et la Formation Professionnelle
- Du lundi au vendredi de 9h à 18h (les horaires seront précisés ultérieurement)

Poser une question sur votre dossier :

Par email : [dgefp.fatea@emploi.gouv.fr](mailto:dgefp.fatea@emploi.gouv.fr)  
Par téléphone : 01 44 38 35 24  
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 18h (les horaires seront précisés ultérieurement)

Conservation des données :  
Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois

[Accessibilité : non conforme](#) - [CGU](#) - [Mentions légales](#) - [Documentation](#) - [Contact technique](#) - [Aide](#)

# Compléter la démarche

## Vérification des informations de l'établissement

- Une fois le SIRET saisi, les données de votre établissement sont automatiquement rapatriées depuis l'API SIRENE.
- Il est conseillé de vérifier la complétude de ces informations.
- Il est possible de revenir en arrière et de saisir un autre SIRET.

demarches-simplifiees.fr Dossiers

Rechercher un dossier

Aide

### Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.  
Ces informations seront jointes à votre dossier.

#### ENTREPRISE ADAPTEE

- Siret : 20001113800258
- Libellé NAF : Aide par le travail
- Code NAF : 8810C
- Adresse : ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL PUBLIC D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO SOCIAL JACQUES SOURDILLE  
ENTREPRISE ADAPTEE RTE DE CHATILLON 08240 BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR FRANCE

Nous allons également récupérer la forme juridique, la date de création, les effectifs, le numéro TVA intracommunautaire, le capital social de votre organisation. Pour les associations, nous récupérerons également l'objet, la date de création, de déclaration et de publication.

Les exercices comptables des trois dernières années pourront être joints à votre dossier.

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](#)

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

# Compléter la démarche

## Aperçu des données à compléter (1/4)

- Le formulaire est structuré autour de deux volets d'informations :
  - Les informations liées à la convention** : le numéro de SIRET de l'établissement bénéficiaire, le numéro du CPOM et le numéro de la convention FATEA (**3 numéros à renseigner**).

**Remarque** : Lorsque le projet bénéficie de plusieurs conventions FATEA, la déclaration de l'ensemble des emplois peut être effectuée au titre d'une seule convention FATEA qui devra être réutilisée pour les déclarations des mois suivants.

- Le bilan, comprenant les indicateurs d'exécution de la convention** :  
**Attention** : les effectifs doivent être renseignés de manière cumulative : doit donc être comptabilisé l'ensemble des emplois créés ou maintenus depuis la signature de la convention (**ne pas uniquement renseigner les effectifs créés depuis la dernière déclaration**).

J'ai pris connaissance du mode d'emploi \*  
décrivant la méthode de renseignement de la présente démarche

[Bilan d'exécution](#)

**Instructions**

Ce formulaire vise à vous permettre de renseigner des indicateurs de suivi du réalisé.

-- Attention --  
Lorsque votre projet bénéficie de plusieurs conventions, vous devez choisir une seule d'entre elles. Les objectifs d'emplois du projet sont rattachés à une seule convention.

**Données FATEA**

SIRET bénéficiaire du CPOM \*

SIRET bénéficiaire du CPOM

N° CPOM \*

N° CPOM

N° convention FATEA \*

N° convention FATEA

**Bilan**

à la clôture de la démarche le 21/05/21 à 23h59

Nombre de personnes physiques embauchées  
depuis la signature de la convention

Nombre de personnes physiques embauchées

# Compléter la démarche

## Aperçu des données à compléter (2/4)

⇒ **A compléter (1 à 6 champs à renseigner) :**

- Nombre de personnes physiques embauchées ;
  - Dont nombre de personnes physiques embauchées en CDD Tremplin ;
  - Nombre d'ETP créés ;
  - Dont Nombre d'ETP en CDD Tremplin créés ;
  
  - Nombre de salariés dont le contrat est maintenu grâce au FATEA ;
  - Nombre d'ETP maintenus grâce au FATEA.
- Le formulaire est à renseigner chaque mois en renseignant le nombre total d'emplois créés à date.

Nombre de personnes physiques embauchées depuis la signature de la convention
<input type="text" value="Nombre de personnes physiques embauchées"/>
Dont nombre de personnes physiques embauchées en CDD Tremplin depuis la signature de la convention
<input type="text" value="Dont nombre de personnes physiques embauchées en CDD Tremplin"/>
Nombre d'ETP créés depuis la signature de la convention
<input type="text" value="Nombre d'ETP créés"/>
Dont nombre d'ETP en CDD tremplin créés depuis la signature de la convention
<input type="text" value="Dont nombre d'ETP en CDD tremplin créés"/>
Nombre de salariés dont le contrat est maintenu grâce au FATEA depuis la signature de la convention
<input type="text" value="Nombre de salariés dont le contrat est maintenu grâce au FATEA"/>
Nombre d'ETP maintenus grâce au FATEA depuis la signature de la convention
<input type="text" value="Nombre d'ETP maintenus grâce au FATEA"/>
Commentaires concernant l'avancement du projet et des créations d'emploi, le cas échéant
<input type="text" value=""/>
<input type="button" value="Supprimer l'élément"/>
<input type="button" value="+ Ajouter un élément pour « Données FATEA »"/>

# Compléter la démarche

## Aperçu des données à compléter (3/4)

- Si vous intervenez pour plusieurs CPOM, vous pouvez utiliser le bouton « *Ajouter un élément pour 'Données FATEA'* » qui permet de répéter le bloc autant de fois que nécessaire (voir précisions à la slide suivante).

depuis la signature de la convention

Dont nombre d'ETP en CDD tremplin créés

Nombre d'ETP maintenus grâce au FATEA  
depuis la signature de la convention

Nombre d'ETP maintenus grâce au FATEA

Commentaires  
concernant l'avancement du projet et des créations d'emploi, le cas échéant

Supprimer l'élément

+ Ajouter un élément pour « Données FATEA »

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier

# Compléter la démarche

## Aperçu des données à compléter (4/4)

- Exemple avec 2 répétitions :
  - Il est possible de supprimer chaque élément (bloc créé), peu importe sa place dans le formulaire.

Données FATEA

SIRET bénéficiaire du CPOM \*

SIRET bénéficiaire du CPOM

N° CPOM \*

N° CPOM

N° convention FATEA \*

N° convention FATEA

Bilan

à la clôture de la démarche le 31/05/21 à 23h59

Nombre de personnes physiques embauchées depuis la signature de la convention

Nombre de personnes physiques embauchées

Dont nombre de personnes physiques embauchées en CDD Tremplin depuis la signature de la convention

Dont nombre de personnes physiques embauchées en CDD Tremplin

Nombre d'ETP créés depuis la signature de la convention

Nombre d'ETP créés

Dont nombre d'ETP en CDD tremplin créés depuis la signature de la convention

Dont nombre d'ETP en CDD tremplin créés

Nombre de salariés dont le contrat est maintenu grâce au FATEA depuis la signature de la convention

Nombre de salariés dont le contrat est maintenu grâce au FATEA

Nombre d'ETP maintenus grâce au FATEA depuis la signature de la convention

Nombre d'ETP maintenus grâce au FATEA

Commentaires concernant l'avancement du projet et des créations d'emploi, le cas échéant

Supprimer l'élément

Supprimer

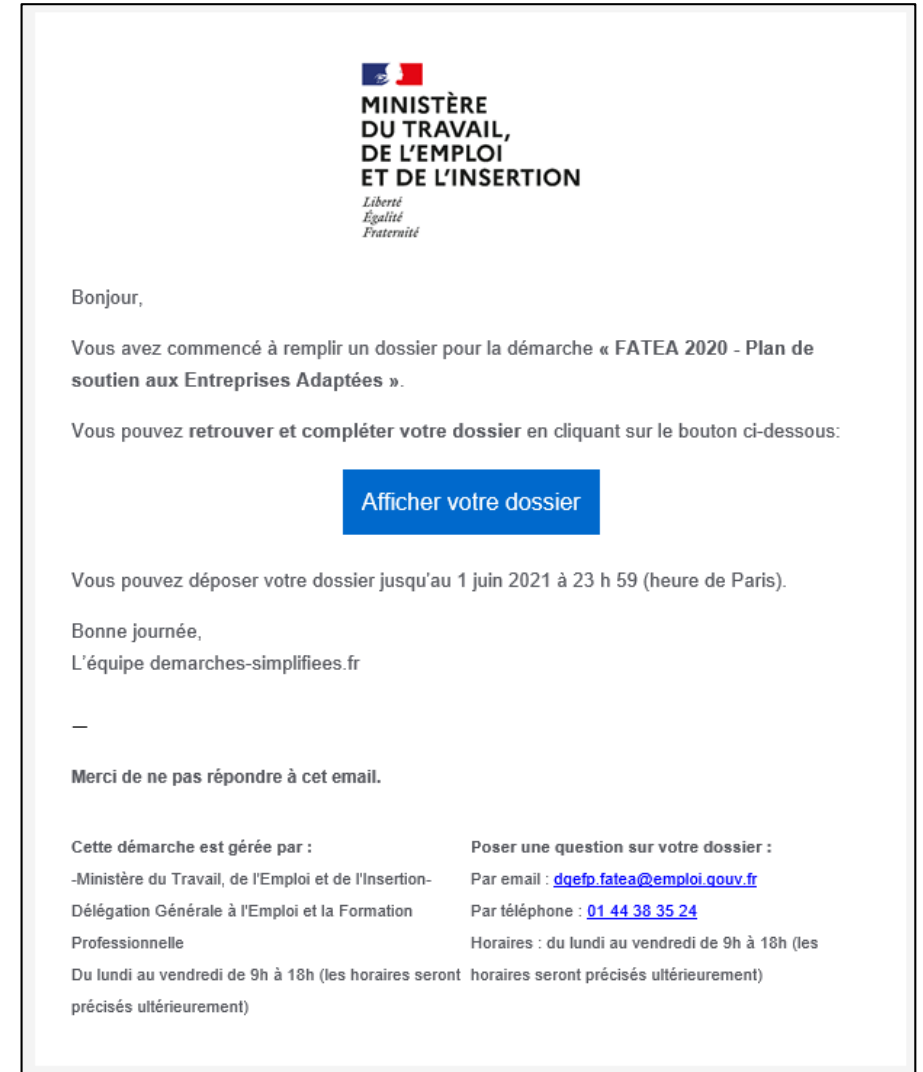
Ajouter un élément pour Données FATEA


Ajouter un élément pour Données FATEA

# Compléter la démarche

## Sauvegarde et complétude progressive

- Pendant toute la durée du renseignement du formulaire, le dossier est à l'état « Brouillon ».
- Vous pouvez à tout moment quitter le formulaire et terminer la saisie plus tard.
- Un mail automatique d'information vous est adressé en ce sens.



 MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bonjour,

Vous avez commencé à remplir un dossier pour la démarche « FATEA 2020 - Plan de soutien aux Entreprises Adaptées ».

Vous pouvez retrouver et compléter votre dossier en cliquant sur le bouton ci-dessous:

[Afficher votre dossier](#)

Vous pouvez déposer votre dossier jusqu'au 1 juin 2021 à 23 h 59 (heure de Paris).

Bonne journée,  
L'équipe demarches-simplifiees.fr

—

**Merci de ne pas répondre à cet email.**

Cette démarche est gérée par :  
-Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion-  
Délégation Générale à l'Emploi et la Formation  
Professionnelle  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h (les horaires seront précisés ultérieurement)

Poser une question sur votre dossier :  
Par email : [dgefp.fatea@emploi.gouv.fr](mailto:dgefp.fatea@emploi.gouv.fr)  
Par téléphone : [01 44 38 35 24](tel:0144383524)  
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 18h (les horaires seront précisés ultérieurement)

# Finaliser la démarche

## Déposer le dossier

- Une fois complété, le dossier doit être déposé en cliquant sur le bouton « Déposer le dossier ».
- Il passera automatiquement à l'état « En construction ». Une fois à ce statut, vous ne pourrez plus supprimer le dossier.
- Une fois déposé, le dossier peut être consulté par l'administration.

Nombre d'ETP maintenus grâce au FATEA  
depuis la signature de la convention

Commentaires  
concernant l'avancement du projet et des créations d'emploi, le cas échéant

[Supprimer l'élément](#)

[+ Ajouter un élément pour « Données FATEA »](#)

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

[Déposer le dossier](#)





# Gestion des dossiers

## Dossier en cours

- Une fois déposé, il est possible de :
  - Consulter le résumé du dossier ;
  - Accéder à un récapitulatif de la demande ;
  - Modifier les informations du dossier, tant que le dossier est au statut « En construction ».

Remarque : La phase « Instruction » ne concerne pas le formulaire « Suivi emploi »

FATEA 2020 - Plan de soutien aux Entreprises Adaptées  
Dossier n° 4399134 - Déposé le 07 mai 2021

en construction

Inviter une personne à modifier ce dossier | Modifier mon dossier | Imprimer

Résumé | Demande | Messagerie

en construction ▶ en instruction ▶ terminé

Votre dossier est en construction. Cela signifie que vous pouvez encore le modifier. Vous ne pourrez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour [contacter l'administration directement](#).

Dernier message




Email automatique le 7 mai à 16 h 31  
[Votre dossier n° 4399134 a bien été déposé (FATEA 2020 - Plan de soutien aux Entreprises Adaptées)]

Répondre dans la messagerie

# Gestion des dossiers

## Mon portefeuille de dossiers en cours

- A tout moment, vous pouvez retrouver la liste de vos dossiers en cours, en cliquant sur « Dossiers ».

Dossiers						
6 mes dossiers						
N° dossier	Démarche		Demandeur	Statut	Mis à jour	Actions
 4399134	démarche en test Adaptées	FATEA 2020 - Plan de soutien aux Entreprises	EA AZERTY	en construction	vendredi 07 mai 2021 16h31	Actions ▾
 4399069	démarche en test Adaptées	FATEA 2020 - Plan de soutien aux Entreprises	EA AZERTY	brouillon	vendredi 07 mai 2021 16h29	Actions ▾
 4398919	démarche en test Adaptées	FATEA 2020 - Plan de soutien aux Entreprises	EA AZERTY	brouillon	vendredi 07 mai 2021 16h25	Actions ▾

# Foire Aux Questions

**Q1 – Si je connais le nombre de personnes physiques et d'ETP créés et maintenus, que dois-je renseigner ?**

Je renseigne les deux rubriques.

**Q2 – Je connais le nombre de personnes physiques embauchées dans le cadre des projets soutenus par le FATEA, mais pas le nombre en équivalent temps plein (ETP), quelle rubrique dois-je renseigner ?**

Je renseigne uniquement la rubrique le « nombre d'emploi créés ». Le nombre d'ETP est calculé en utilisant un coefficient de conversion par l'administration.

**Q3 – Je connais le nombre d'ETP recrutés dans le cadre des projets soutenus par le FATEA, mais pas l'équivalent de personnes physiques, quelle rubrique dois-je renseigner ?**

Je renseigne uniquement le « nombre d'ETP créés ». Le nombre de personnes physiques calculé est en utilisant un coefficient de conversion par l'administration.

**Q4 – Concernant les mois sans création d'emplois, dois-je me connecter sur mes démarches simplifiées et renseigner le formulaire?**

Oui, je me connecte et je renseigne le nombre d'emplois total créé à date.

**Q5 – Depuis le mois de mai 2021, j'ai recruté 2 personnes. En juin 2021, je n'ai pas créé d'emplois. Quelle chiffre dois-je renseigner au titre de l'exercice de suivi de juin 2021 ?**

L'objectif est de renseigner des chiffres de création ou de maintien dans l'emploi consolidés depuis la signature de la convention. Ainsi, je renseigne le chiffre « 2 » au titre des emplois créés.